

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC LES MASKOUTAINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

REGLEMENT NUMERO 84-2014 MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO 67-2011
DECRETANT UN EMPRUNT POUR LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
EAUX USEES POUR LE PERIMETRE URBAIN DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-
BARNABE-SUD

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

PRENEZ AVIS QUE :

Le *Règlement numéro 84-2014* modifiant le règlement numéro 67-2011 décrétant un emprunt pour la confection des plans et devis pour les travaux de construction d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées pour le périmètre urbain de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud :

- AVIS DE MOTION DONNÉ LE 1^{ER} AVRIL 2014;
- ADOPTION PAR LE CONSEIL LE 6 MAI 2014;
- APPROBATION PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC LE 23 mai 2014.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication et toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

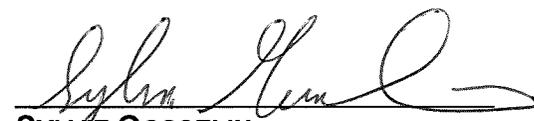
Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 11 août 2014.


SYLVIE GOSSELIN
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvie Gosselin, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 11 août 2014

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 11 août 2014


SYLVIE GOSSELIN
Directrice générale et secrétaire-trésorière